



N° 44 - octobre 2008

2 500 places en établissements d'accueil pour adultes handicapés en Loire Atlantique

Fin 2006 en Loire Atlantique, les établissements d'accueil pour adultes handicapés offrent 2 500 places. L'offre départementale est supérieure à la moyenne métropolitaine sauf pour les foyers d'hébergement. Le vieillissement des adultes en établissement médicalisé et en foyer de vie s'accroît. Globalement, l'âge moyen des adultes handicapés en établissement d'accueil est aujourd'hui de 42 ans (39 ans en 2001) et la part des personnes de 50 ans ou plus est passée de 18 à 30 % en cinq ans. Les personnes souffrant de déficiences psychiques sont plus nombreuses qu'il y a cinq ans.

Fin décembre 2006, les établissements d'accueil pour adultes handicapés de Loire Atlantique offrent près de 2 500 places (hors ESAT, Etablissements et Services d'Aide par le travail). Depuis fin 2001, on a créé 600 places supplémentaires, dont 200 places pour l'accueil de jour en foyers de vie. Cette augmentation de capacité sur cinq ans correspond à 0,9 place supplémentaire pour 1000 habitants du département, progression moyenne par rapport aux autres départements de la région.

L'accueil médicalisé a progressé de 160 places sur cinq ans (+ 24 %). Fin 2006, on compte 460 places en maisons d'accueil spécialisées (en progression de 36 % sur cinq ans) et 370 places en foyers d'accueil médicalisés (+ 12 % sur cinq ans).

Au cours de la même période 2001-2006, l'accueil en structures non médicalisées s'est transformé : moins de places en foyer d'hébergement d'une part et de nombreuses places créées en accueil de jour dans les foyers de vie d'autre part. Les foyers d'hébergement sont toujours couplés avec des ESAT : la personne handicapée est hébergée dans le foyer d'hébergement et travaille dans l'ESAT. Les foyers de vie ont un accueil complet et s'appellent aussi

foyers occupationnels. Fin 2006, les foyers d'hébergement offrent 430 places (- 12 % depuis 2001), tandis que les foyers de vie en offrent 1 280 (progression de 64 % liée essentiellement à l'accueil de jour).

Structures médicalisées : plus de places que la moyenne métropolitaine et que la moyenne régionale

Avec la Sarthe, la Loire Atlantique présente un taux d'équipement en hébergement médicalisé¹ pour adultes handicapés élevé : 1,25 place pour 1000 habitants. La moyenne régionale est de 1,09 et la moyenne métropolitaine de 0,98. Ce taux élevé est lié au grand nombre de places en foyers d'accueil médicalisés. Dans ce type de foyers, la Loire Atlantique offre 0,56 place pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, proportion supérieure à celle des autres départements de la région et supérieure à la moyenne métropolitaine (0,4 pour 1000).

Capacités d'accueil en hébergement pour adultes handicapés

Nombre de places financées et taux d'équipement pour 1000 personnes de 20 à 59 ans au 01/01/07

		Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Métropole
Maison d'accueil spécialisée	places	457	251	142	303	123	1276	19196
	taux	0,69	0,62	0,92	1,04	0,40	0,7	0,58
Foyer d'accueil médicalisé	places	373	78	38	66	157	712	13437
	taux	0,56	0,19	0,25	0,23	0,51	0,39	0,4
Foyer de vie	places	1 277	548	280	644	821	3570	41383
	taux	1,92	1,35	1,81	2,21	2,66	1,96	1,25
<i>dont accueil de jour</i>								
	places	285	183	107	198	131	904	
Foyer d'hébergement	places	429	448	404	349	289	1 919	39 430
	taux	0,64	1,10	2,61	1,20	0,94	1,05	1,19
Foyer polyvalent	places					344	344	
Ensemble	places	2 536	1 325	864	1 362	1 734	7821	113 446
	taux	3,81	3,27	5,59	4,68	5,62	4,28	3,42

Source : STATISS 2008 et Finess – DRASS

En maison d'accueil spécialisée par contre, l'offre du département est égale à la moyenne régionale. Avec 0,69 place pour 1000 adultes de 20 à 59 ans, le département est nettement moins équipé que la Sarthe (1,04) et la Mayenne (0,92), mais mieux équipé que la moyenne métropolitaine où l'offre est de 0,58 place pour 1000 personnes de 20 à 59 ans.

Pour l'ensemble des maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés, si la Loire Atlantique avait un taux d'équipement égal à la moyenne métropolitaine, on compterait 175 places en moins, soit le cinquième des places existantes.

Structures non médicalisées : déficit sur les foyers d'hébergement, dans la moyenne pour les foyers de vie

Pour les foyers d'hébergement, la Loire Atlantique est le département le moins équipé de la région. Avec 0,64 place en foyer d'hébergement pour 1000 adultes (contre 1,05 à l'échelon régional et 1,19 à l'échelon métropolitain), le département présente un "déficit" par rapport à la moyenne métropolitaine de 360 places, soit 80 % de la capacité actuelle de ces foyers.

L'offre départementale en foyers de vie est proche de la moyenne régionale (1,92 place pour 1000 adultes) et supérieure à la moyenne métropolitaine (1,25 place pour 1000 adultes). Cet écart représente l'équivalent de 450 places qui n'existeraient pas dans le département si le taux d'équipement était celui de l'ensemble de la métropole, soit le tiers des places existantes.

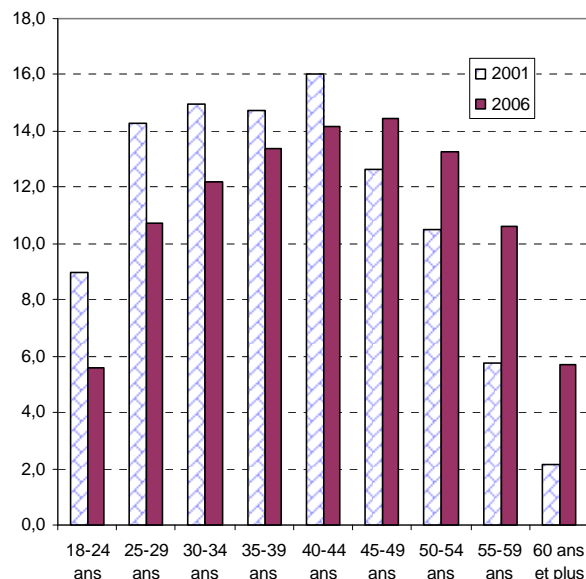
Le vieillissement s'accroît

Fin 2006, en Loire Atlantique comme en Vendée, les adultes handicapés en structures d'accueil adaptées sont sensiblement plus âgés que cinq ans plus tôt. Dans les trois autres départements le vieillissement est moins marqué. Fin 2006, 30 % des résidents des établissements d'hébergement pour adultes handicapés de Loire Atlantique ont 50 ans ou plus, proportion largement supérieure à celle de fin 2001 (18 %). Les résidents de 60 ans ou plus représentent 6 % des résidents, proportion trois fois plus élevée qu'en 2001.

Fin 2006, l'âge moyen des adultes handicapés en établissement d'accueil adapté en Loire Atlantique est de 42 ans, il était de 39 ans en 2001. Le vieillissement concerne les trois types de structures offrant un accueil complet : foyers de vie, maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés. L'âge moyen est le plus élevé dans les foyers

de vie (45 ans). Les foyers d'hébergement ne sont pas concernés par le vieillissement, l'âge moyen est le plus jeune (37 ans), sensiblement égal à celui de 2001 (38 ans).

Les moins de 45 ans proportionnellement moins nombreux qu'en 2001



Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

La répartition hommes-femmes diffère peu selon le type d'établissement et n'évolue pas. Le rapport est de 13 hommes pour 10 femmes, soit 56 % d'hommes. Cette proportion est sensiblement identique pour toutes les tranches d'âge.

On entre jeune en maison d'accueil spécialisée ou en foyer d'accueil médicalisé

Les adultes handicapés résidant en maison d'accueil spécialisée ou en foyer d'accueil médicalisé y sont entrés jeunes. Le tiers d'entre eux avaient moins de 18 ans à leur entrée dans l'établissement² et plus de la moitié moins de 22 ans. L'âge moyen d'entrée des adultes hébergés en maison d'accueil spécialisée est de 25 ans, il est de 27 ans pour ceux hébergés en foyer d'accueil médicalisé.

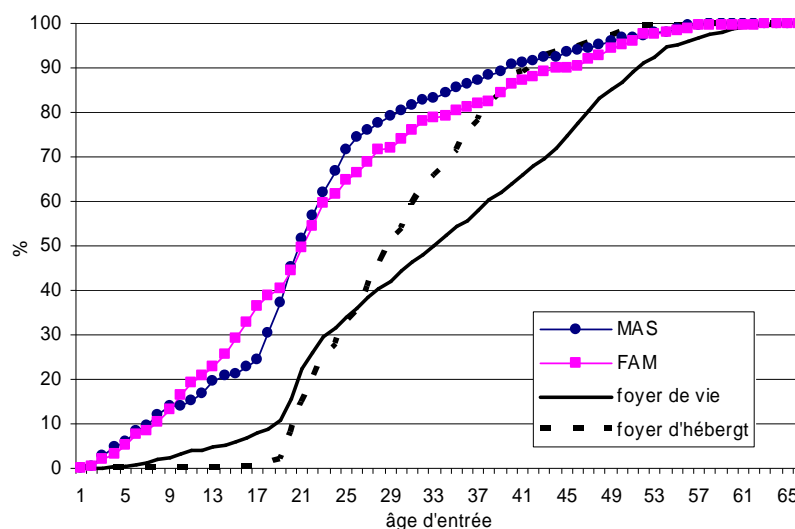
Répartition par âge des adultes handicapés en établissements d'hébergement en Loire Atlantique

En %

	moins de 30 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
MAS	27	20	36	27	24	31	10	19	3	3
FAM	16	10	29	23	37	36	16	26	2	5
Foyer de vie	24	14	25	22	26	24	23	31	3	9
Foyer d'hébergement	26	24	32	34	29	32	13	10	1	0
Ensemble	23	16	30	26	29	29	16	24	2	6

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Age d'entrée en établissement d'hébergement spécialisé
% cumulés des adultes en établissement d'hébergement selon l'âge auquel ils y sont entrés



Source : DRESS, enquête ES 2006

Note de lecture : 30 % des adultes hébergés en FAM sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 17 ans ; 80 % des adultes hébergés en MAS sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 30 ans

Dans les foyers de vie, on trouve aussi des personnes entrées avant leur majorité mais elles sont peu nombreuses : 10 % des résidents. L'âge moyen d'entrée est de 41 ans.

Presque uniquement des personnes majeures intègrent un foyer d'hébergement, l'âge moyen à l'entrée est de 38 ans. En 2006, une trentaine d'adultes handicapés ont intégré un établissement d'hébergement médicalisé dans le département, leur moyenne d'âge est de 34 ans. Cette même année, une centaine d'adultes handicapés ont intégré un hébergement non médicalisé : leur moyenne d'âge est de 30 ans pour ceux arrivant en foyer d'hébergement, de 37 ans pour ceux intégrant un foyer de vie. Une vingtaine de jeunes de 20 ans ou plus sont passés cette année d'un établissement d'hébergement pour jeunes handicapés à un établissement pour adultes handicapés. Par ailleurs, près de 90 jeunes restent dans une structure d'hébergement pour jeunes handicapés passé l'âge limite, en vertu de l'amendement Creton.

En majorité : des personnes souffrant de déficiences intellectuelles et/ou psychiques

88 % des adultes résidant en établissement adapté présentent des déficiences intellectuelles, la proportion est la même qu'en 2001. Pour ceux pour lesquels il s'agit de la déficience principale ou de polyhandicap (les deux tiers des résidents) le handicap est profond et sévère quatre fois sur dix. Les personnes souffrant de déficiences intel-

lectuelles, de poly-handicap et de pluri-handicap sont majoritairement accueillies en maisons d'accueil spécialisées.

Le nombre de personnes accueillies handicapées par déficience psychique a augmenté en cinq ans. Les adultes affectés d'une déficience d'ordre psychique représentent aujourd'hui 62 % des résidents (50 % en 2001). Les personnes pour lesquelles cette déficience psychique est principale représentent seulement 23 % des personnes accueillies : en effet, nombreuses sont les personnes dont la déficience principale est d'ordre intellectuel et la déficience associée d'ordre psychique. Les personnes souffrant d'un handicap psychique sont surtout accueillies dans les foyers d'accueil médicalisés.

Déficience (principale ou associée) des adultes handicapés en structures adaptées en Loire Atlantique

Proportion de personnes présentant des déficiences (en %)

Déficiences	Ensemble	
	2001	2006
Intellectuelles	87	88
Psychiques	50	62
Physiques	28	34

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Note : dans ce tableau, le polyhandicap est intégré dans les déficiences intellectuelles et dans les déficiences physiques ; le plurihandicap est intégré dans les déficiences physiques.

Déficience principale des adultes handicapés accueillis en structures adaptées en Loire Atlantique

En %

Déficience principale	MAS		FAM		Foyer de vie (occupationnel)		Foyer d'hébergement		Ensemble	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Déficience intellectuelle	27	31	49	40	83	64	87	78	67	56
Déficience psychique	10	9	40	41	16	26	12	17	19	23
Déficience physique	18	7	3	9	1	9	ε	3	5	7
Pluri et poly handicap	45	54	7	10	ε	1	ε	ε	10	4
Autres déficiences	0	0	ε	ε	0	ε	0	1	0	ε
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DREES, enquêtes ES 2001 et 2006

Le tiers des adultes handicapés résidant en établissement adapté ont une déficience d'ordre physique. Il s'agit de personnes pour lesquelles cette déficience est principale (7 % des résidents) ou de celles qui présentent un pluri-handicap, un polyhandicap, ou encore de celles pour lesquelles il s'agit de déficience associée.

Des adultes handicapés hébergés depuis 12 ans en moyenne

Les adultes handicapés actuellement en établissement adapté y résident depuis 12 ans en moyenne.

Du fait de l'âge auquel ils sont entrés en établissement et de la lourdeur de leurs handicaps, les résidents des maisons d'accueil spécialisées y demeurent depuis 17 ans en moyenne. Dans les foyers d'accueil médicalisés, la durée moyenne de séjour est de 20 ans.

Les adultes handicapés résidant en foyer d'hébergement y demeurent depuis 7 ans en moyenne. Ceux en foyer occupationnel depuis 11 ans.

Très peu de sorties

Dans l'ensemble, les adultes handicapés en établissements d'hébergement y restent pour toute leur vie. Les départs sont rares. En 2006, pour 100 personnes présentes en établissement médicalisé, on a 2 sorties (presque exclusivement des décès). Dans les établissements non médicalisés, pour 100 présents on compte en moyenne 5 sorties dans l'année. Les personnes qui quittent définitivement un établissement d'accueil non médicalisé rejoignent une fois sur trois un logement personnel, une fois sur trois un autre établissement d'hébergement pour adultes handicapés. ■

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. La dernière enquête a eu lieu en 2007 et porte sur la situation au 31 décembre 2006. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

En Loire Atlantique, 87 % des établissements d'hébergement pour adultes handicapés interrogés ont répondu. Le taux d'exhaustivité de la clientèle présente est estimé à 90 %. Les résultats sont calculés à partir d'un redressement des non réponses, sauf pour les sorties d'établissement, calculées sur des données non redressées.

Pour en savoir plus

7820 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés dans les Pays de la Loire, Echo des stat n°43, octobre 2008

un Echo des stat sur les établissements d'hébergement pour adultes handicapés pour chacun des autres départements des Pays de la Loire, n°45 à 48, octobre 2008

Mieux connaître les populations en situation de handicap, Insee Pays de la Loire, décembre 2002

La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire, Echo des Stat n°20, avril 2004

La prise en charge des adultes handicapés en Loire-Atlantique, Echo des stat n°20-44, juillet 2004

(à paraître) :

- un Echo des stat sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les Pays de la Loire
- un Echo des stat sur l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les Pays de la Loire

¹ Dans la suite de cette étude, les comparaisons départementales excluent les foyers polyvalents (présents en Vendée uniquement) du fait d'un taux de réponse à l'enquête insuffisant pour ces établissements.

² Auparavant certains établissements importants prenaient en charge la personne handicapée depuis l'enfance jusqu'à sa maturité ; ces établissements sont désormais scindés en plusieurs unités distinctes. C'est le cas de l'EPMS le littoral sur la région Nazairienne, par exemple.